

La conduite et le permis

La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car en Italie

Règles de conduite de base en Italie

Le conducteur doit toujours être sur le côté droit de la route et priorité à droite

Il est impératif d'avoir sur soi son permis de conduire national et/ou international

Le trafic se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans les ronds-points

La priorité dans les ronds-points est pour le véhicule déjà engagé sur le rond-point (arrivant de la gauche)

Tous les occupants d'un camping-car doivent porter une ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière (voir également posséder un siège enfant ou un rehausseur)

Toujours effectuer les dépassements par la gauche et prévoir une longue distance avant de se rabattre surtout devant un camion

Le klaxon en Italie sert plutôt à signaler une présence qu'un danger

La vitesse pour les camping-cars est limitée à :

- 50 km/h en ville
- 70 km/h sur routes ordinaires
- 80 km/h sur autoroute

Le taux légal d'alcool dans le sang est inférieur à 0.5 g/l

En cas d'accident, appeler prioritairement le 112

L'utilisation du téléphone portable au volant est interdite

Attention : la signalisation verticale et horizontale diffère d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite !

Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.